

Projet « Listes et culture de l'écrit au Moyen Âge (c. 750-c. 1550) »

Nous souhaitons initier un projet de recherche collectif consacré aux listes médiévales. Nous nous proposons pour cela d'interroger l'histoire de la liste – entendue dans une acception large du terme –, dans la perspective des transformations de la culture de l'écrit et des processus discontinus de rationalisation du travail intellectuel et de l'action qui caractérisent la période s'étendant des temps carolingiens jusque vers 1550. Par son caractère transversal, l'objet de recherche transgresse les frontières modernes du pragmatique, du didactique et du poétique, ainsi que les champs de spécialisation académique afférents. Le projet de recherche entend par conséquent réunir autour de ce thème des littéraires, des lexicographes, des historiens, des anthropologues et des spécialistes de la pensée médiévale.

1. Constat(s)

La liste est une forme d'écriture commune à de très nombreuses productions textuelles du Moyen Âge. Forme rhétorique liée à la figure de l'*amplificatio* classique, elle est fréquemment utilisée par les scripteurs et constitue dans certains cas un type textuel en soi, employé dans des contextes très variés, qui vont de l'agencement d'informations à propos d'une action, d'un sujet ou d'un domaine du savoir – concordances, listes d'auteurs, souscriptions, index, florilèges... –, à l'énumération des propriétés et des parties d'objets dotés d'une consistance matérielle – inventaire, catalogues, *laudes*... –, à la production de taxinomies – territoriales, fiscales... –, jusqu'à l'expression d'une esthétique de l'incommensurable et de l'indicibilité, très souvent mise en jeu dans les textes littéraires.

Les listes apparaissent de fait comme des outils paradoxaux. Même si certaines d'entre elles, comme les catalogues homériques, ont parfois été interprétées dans une perspective oraliste, elles constituent avant tout des artefacts scripturaux. La liste qui permet de nommer et d'inscrire, est aussi un emblème de l'infini, de cet « inconcevable univers » (José Luis Borges) que l'évangéliste Jean renonce à dénombrer dans l'*Apocalypse* (7, 9). La liste permet de classer et de connaître, de rapprocher des objets selon des critères communs, de former des groupes, des classes et des ensembles, bref de faire fonctionner un « principe sémantique » (Maurice Laugaa) qui distingue un dehors d'un dedans et qui produit un ordre entre les segments qui la composent. Les classes ainsi formées ont leur histoire propre, incarnée en une multitude de témoins qui forment ensemble un véritable paradigme. Chaque liste concrète, située dans le réseau textuel dont elle procède, résulte du remploi et de l'actualisation de formes précédentes.

La liste possède par conséquent un véritable pouvoir noétique, dont les sociétés, depuis la naissance de l'écriture en Mésopotamie, ont tiré parti. Sa structure conjonctive rappelle qu'il n'existe pas de désignation pure, qui ne procéderait en amont d'un classement et d'une taxinomie. Comme ont pu le montrer Jacqueline Cerquiglini dans le domaine littéraire à propos des « dits » ou James Aho dans celui, fort éloigné *a priori* des

comptabilités, tout dénombrement « conte / compte et devise / divise ». « Montrer les coutures », c'est-à-dire faire de la discontinuité un élément de l'esthétique du texte, est au cœur de nombreux textes littéraires du Moyen Âge.

En produisant des mises en série, la liste écrite, dont la cohérence repose sur des systèmes de catégorisation des objets rassemblés et classés, facilite l'examen critique des mécanismes de qualification sociale qui sont au fondement de la nomenclature produite. Comme l'a souligné Jack Goody dès les années 1970, elle ouvre de ce fait la voie à des pratiques de réinterprétation ouvertes qui passent par l'ajout d'éléments nouveaux aux textes déjà constitués, par la proposition d'inventaires concurrents, voire par la critique radicale du système même de catégorisation sous-jacent. La lecture de la liste écrite, parce qu'elle résulte d'une mise en espace du texte, peut déplacer les éléments conjoints, les scinder, constituer des sous-ensembles... La liste qualifie par conséquent les êtres et les objets auxquels elle s'applique, mais elle montre en même temps que toute procédure de classement est contingente et que l'incorporation d'éléments nouveaux peut introduire une forte disjonction ou une incapacité à penser l'ensemble sous les catégories forgées antérieurement.

Il paraît difficile de dresser une typologie complète de l'ensemble des pratiques et des formes textuelles liées à la liste. Mais l'on peut proposer six variables qui paraissent de ce point de vue fondamentales :

1. Il est possible de distinguer des *listes de sélection* dont la visée est uniquement d'isoler les choses qu'elles regroupent, de celles qui ressortissent de la *liste de classement* qui propose, au sein de l'ensemble des choses rassemblées, de distinguer des sous-ensembles qu'elle qualifie explicitement. La production de toute liste est ainsi avant tout l'affirmation d'un je ou d'un nous – collectif et /ou institutionnel – qui sélectionne et dispose.

2. S'opposent également des *listes simples* qui ne comportent qu'un type unique d'information – par exemple des noms de lieux ou de personnes – et des *listes multiples* qui combinent plusieurs séries de données, à l'image des « livres fonciers » (Robert Fossier) qui font correspondre à l'énumération des personnes ou des terres, une catégorie et un niveau de prélèvement correspondants.

3. Le *modus operandi* suivi lors de l'écriture de la liste peut être soit *analytique* ou *inductif* soit *disjonctif* ou *déductif*. Dans le premier cas, il consiste à partir du général pour décliner des qualités afférentes ou spécifier des parties constitutives ; dans le second, à considérer le particulier pour construire, à partir d'un travail de rapprochement d'éléments épars, des catégories plus générales. C'est ce à quoi correspond la notion grecque d'ἀριθμός que Paul Pritchard définit comme « a collection of items answering to the same description ».

4. Il convient également de différencier des listes ou sous-ensembles de listes *référentiels* – qui distinguent et classent les objets nommés – de celles dont la composition dérive d'un simple jeu sur les *signifiants*. La distinction ne se superpose pas à la séparation entre liste pratique et liste poétique ; elle ne correspond pas davantage à une opposition entre savoir et jeu littéraire. Il suffit simplement pour s'en convaincre de considérer la place tenue par l'étymologie, depuis Isidore de Séville, dans l'économie du savoir médiéval, comme la portée volontairement didactique de certaines formes littéraires de la liste.

5. Une cinquième distinction doit être faite entre les *listes ouvertes* et les *listes fermées*, celles qui doivent ou peuvent être complétées et tenues à jour – tel est le cas par exemple de l’immense majorité des inventaires – et d’autres qui, à l’image des tables ou des index réalisés sur le contenu d’un livre, parviennent, une fois ce dernier achevé à un état d’exhaustivité.

6. Enfin une dernière distinction doit être opérée entre les *listes textuelles* – pour lesquelles le texte de la liste ne renvoie pas ouvertement à d’autres textes – et les *listes hypertextuelles* – qui dérivent au contraire du montage d’hypotextes. Les listes de cette dernière catégorie se situent à la frontière des collections textuelles, qui constituent une voie primordiale de diffusion de la culture et du savoir (Benoît Grévin et Stéphane Gioanni), mais également des écrits pratiques du Moyen Âge.

2) Questions et objectifs

La bibliographie sur les listes médiévales apparaît à la fois comme dense et très compartimentée, respectant une typologie qui recoupe dans une large mesure les champs de spécialisation disciplinaire des savants. Il ne nous paraît pas opportun de relancer une entreprise de recensement et de cartographie des listes, sur le modèle de ce qui avait été initié, pour les textes de fiction par le projet « Hyperlistes » (<http://tapor.mcmaster.ca/~hyperliste/>), ni même de poser pour préalable une identification précise de l’ensemble des textes qui pourraient être l’objet d’une investigation. Tout en mobilisant et en mettant en commun les savoirs accumulés sur les différents corpus et dans les différents champs de la recherche, nous souhaitons privilégier une approche et un questionnement transversaux. L’objectif de cette première année de travail est de déboucher sur la mise au point d’un questionnaire collectif qui servira de guide à la rédaction d’un projet de recherche pluriannuel. Si le contenu et les étapes restent à préciser, nous entendons à terme ressaisir la dispersion des usages et des formes autour de trois problèmes qui nous paraissent fondamentaux.

1. Il s’agit d’une part de réinterroger le lien entre l’oralité et l’écriture, la liste étant ordinairement envisagée, depuis les travaux de Jack Goody, comme une forme scripturale caractéristique des sociétés dans lesquelles l’oralité continue à tenir une place importante. Il conviendra par conséquent d’envisager les manières dont la liste écrite se trouve enserrée dans des pratiques et des procédures orales qui peuvent être situées en amont comme en aval et qui participent activement à l’efficacité sociale du texte.

2. Le deuxième problème est celui du rapport entre liste et paradigme. Si le contenu de la liste est souvent déterminé par la situation réelle des choses que le rédacteur inscrit – la présence physique du témoin lors de la transaction pour la souscription, la présence de l’objet en un lieu précis ou sa possession pour l’inventaire... –, le processus d’écriture de la liste demeure irréductible à une simple inscription. Il procède d’une qualification des choses, produisant des ensembles d’objets ou de propriétés inédits. Il conviendra donc d’identifier, de manière diachronique, les grands systèmes de nomenclature et les lieux particuliers de leur (re)production.

3. Le troisième et dernier problème est celui des formes de connaissance et de rationalité introduites par la liste, qui constitue une des dispositions primitives de l’écriture,

débatte depuis les années 1930 par les historiens du Proche-Orient ancien, spécialistes de la *Listenwissenschaft* (Wolfram von Soden), débat dont la teneur a été reprise depuis à de multiples reprises par Jack Goody dans une perspective anthropologique. Mais, alors même qu'elle accédait au statut d'objet de réflexion pour les historiens de l'Antiquité, la liste s'est vue attribuer un statut gnoséologique secondaire dans l'histoire d'une rationalité occidentale dominée par le récit du miracle grec et par la théorie du Grand partage. Nous proposons donc de mettre à profit la notion de « pratiques épistémiques » (Wolfgang Detels) afin de réévaluer l'apport de la liste à l'émergence d'une rationalité de type instrumentale (Max Weber) et aux processus de rationalisation des conduites qui caractérisent l'histoire de la société occidentale à partir du Moyen Âge central.

3) *Méthode et programme*

Cette première année préparatoire s'organisera autour de quatre séminaires qui privilégieront volontairement une approche typologique afin de disposer de bilans provisoires. Deux se dérouleront à Saint-Quentin-en-Yvelines et deux à Paris. Chaque séminaire comportera trois interventions d'une heure, étalées sur la journée, et suivies d'une discussion collective.

1. 18 janvier (Paris) : Liste : histoire, langue et sciences sociales

Francis Joannès ; Florence Weber ; Olivier Bertrand

2. 15 février (Saint-Quentin) : Listes et administration du prélèvement

Joseph Morsel, Harmony Dewez, Jean-Pierre Devroey

3. 26 avril (Paris) : Listes et systèmes de gouvernement

Giuliano Milani, David Sassu-Normand, Valérie Theis

4. 14 juin (Saint-Quentin) : Listes, rhétorique, et champ du littéraire

Monique Goullet, Madeleine Jeay, Éléonore Andrieu

Nous rédigerons le projet collectif en juillet 2013.

Pierre Chastang et Laurent Feller